

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 43/2019

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement de terrains annexes aux complexes sportifs Ezzouhour et Taib Ben Ammar répartis comme suit:

- Lot n°1** : Aménagement de terrains annexes aux complexes sportifs Ezzouhour
- Lot n° 2** : Aménagement de terrains annexes aux complexes sportifs Taib Ben Ammar

Les sociétés spécialisées dans les travaux d'aménagement des terrains de sport ou dans la pose des revêtements des sols sportifs, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction des Bâtiments Municipaux: 32 Avenue de Carthage - Tunis après paiement d'un montant de 60D.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°43/2019 pour la réalisation des travaux d'aménagement de terrains annexes aux complexes sportifs Ezzouhour et Taib Ben Ammar lot n°...» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 7.3.3 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 8 du CAO valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrit la mention « **offre financière lot n° ...** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 7.3.1 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.
- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrit la mention « **offre technique lot n° ...** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 7.3.2 du CAO.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis ou en mains propres contre récépissé au **Bureau d'ordre Central au plus tard le 30 septembre à 11h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 30 septembre 2019 à 11h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.